

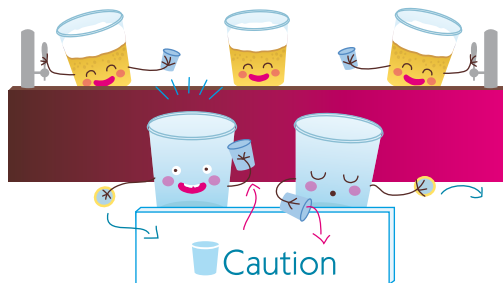
Organisation

Comment distribuer les gobelets contre caution ?

Type 1

Des stands **indépendants** du bar gèrent les cautions et les gobelets.

2 personnes par stand suffisent amplement.



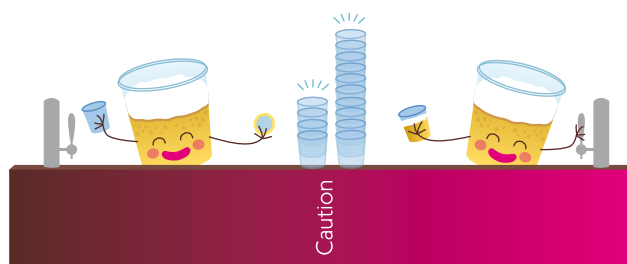
Type 2

Le stand est installé sur **une partie** du bar. Ce point consigne / déconsigne attendant au bar peut être géré par une ou plusieurs personnes.



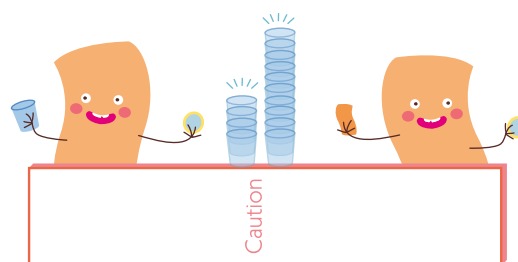
Type 3

Les stands sont **intégrés** dans le bar. Si un client se présente sans gobelet, sa première consommation est majorée de 1 €.



Type 4

L'évènement fonctionne avec des **jetons** (ou ticket) pour les boissons. Il n'y a pas d'argent au bar.
1 gobelet = 1 jeton. la première boisson est majorée d'un jeton de plus.
Les cautions sont rendues au stand à jetons.
Les stands à jetons gèrent également les gobelets.



Type 5 : Les Férias, les grandes fêtes populaires.

Les stands de caution sont **intégrés aux bars** qui participent à l'évènement.
Des **stands complémentaires** (chalets ou préfabriqués) gérant les cautions et les gobelets sont installés aux endroits stratégiques dans **toute la ville**.

Il convient que les bars jouent le jeu en distribuant les gobelets contre caution mais ils peuvent refuser. Les bars ne peuvent faire que de l'échange de gobelets.

L'usage des gobelets jetables est proscrit. Un contrat d'engagement est signé par tous les débits de boissons.

